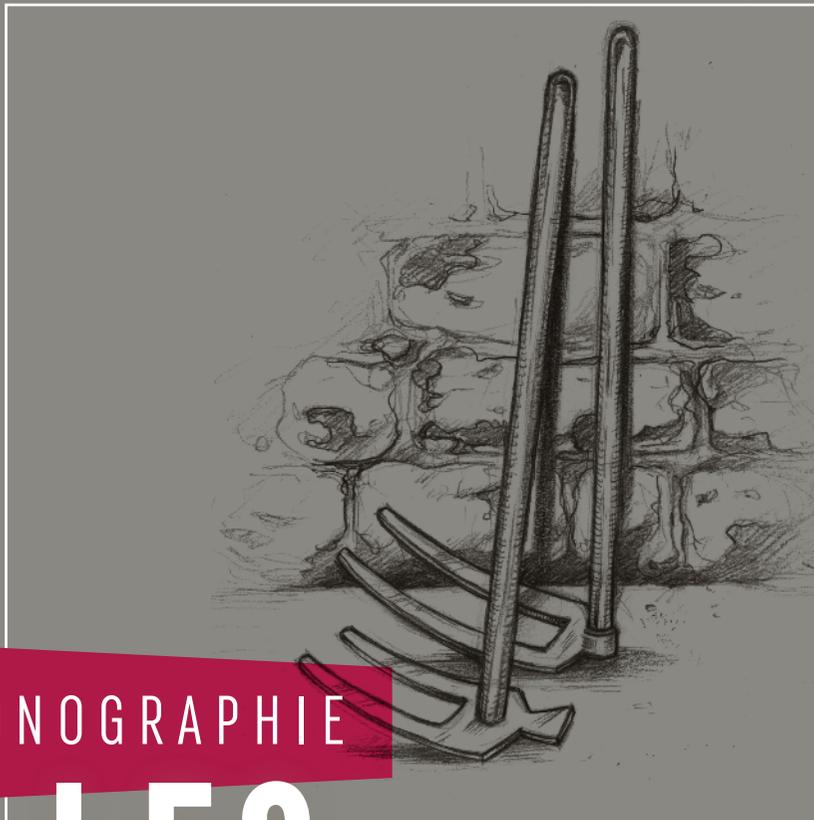


LES LIEUX-DITS DE L'AOP CHINON

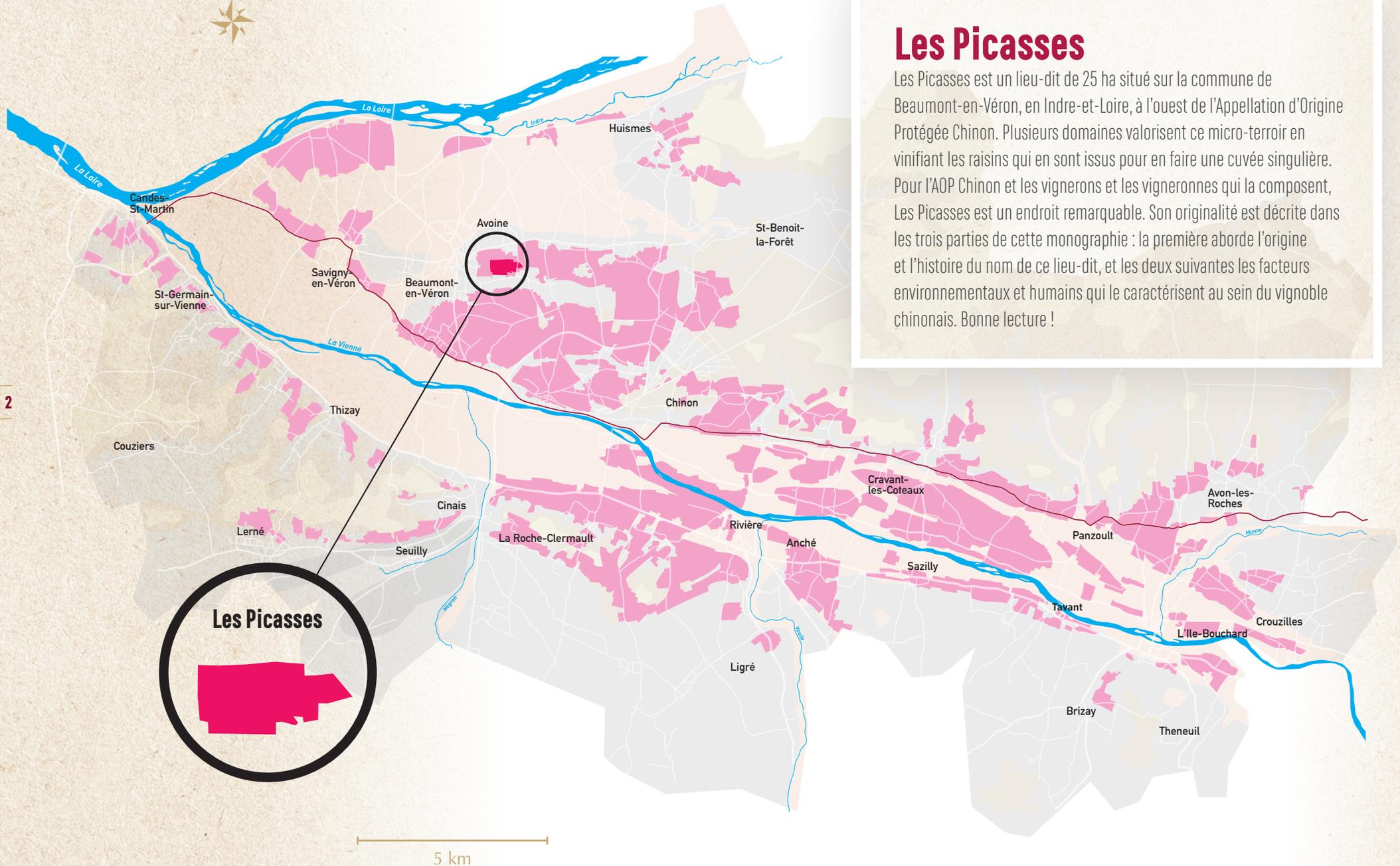


MONOGRAPHIE

# LES PICASSES

CHINON<sup>AOP</sup>

2024



## Les Picasses

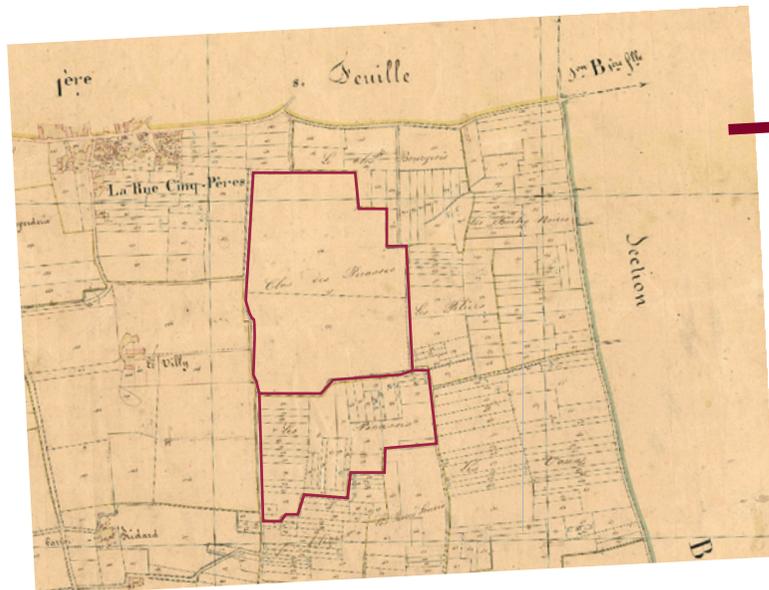
Les Picasses est un lieu-dit de 25 ha situé sur la commune de Beaumont-en-Véron, en Indre-et-Loire, à l'ouest de l'Appellation d'Origine Protégée Chinon. Plusieurs domaines valorisent ce micro-terroir en vinifiant les raisins qui en sont issus pour en faire une cuvée singulière. Pour l'AOP Chinon et les vigneronnes et les vigneronnes qui la composent, Les Picasses est un endroit remarquable. Son originalité est décrite dans les trois parties de cette monographie : la première aborde l'origine et l'histoire du nom de ce lieu-dit, et les deux suivantes les facteurs environnementaux et humains qui le caractérisent au sein du vignoble chinonais. Bonne lecture !

# Origine et histoire du nom

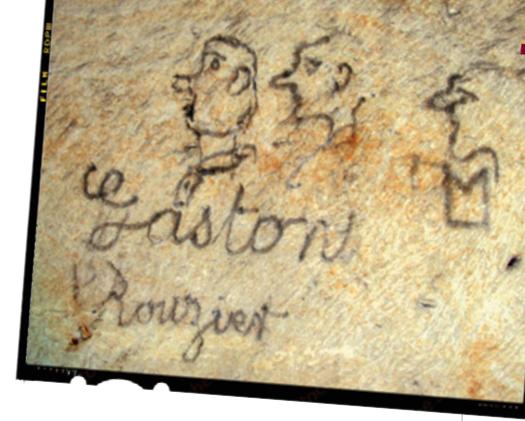
Le lieu-dit « Les Picasses » est une parcelle de Beaumont-en-Véron située à proximité du bourg, près de la rue Cinq Pères et des caves Simonneau. En consultant le cadastre napoléonien, on constate d'emblée que deux parcelles portaient autrefois ce nom : Les Picasses, partie située à l'ouest de la parcelle actuelle et qui n'en fait plus partie, ainsi que le Clos des Picasses. Historiquement, la partie plantée en vigne se situait dans cette seconde parcelle, nommée ainsi en sous-entendant le « clos de vigne » des Picasses. Au XX<sup>e</sup> siècle, les deux noms ont été réunis pour former la parcelle unique que l'on connaît de nos jours : Les Picasses. L'ensemble de la parcelle a la particularité de former un plateau légèrement surélevé et entouré de nombreuses entrées de caves.

## Histoire du lieu

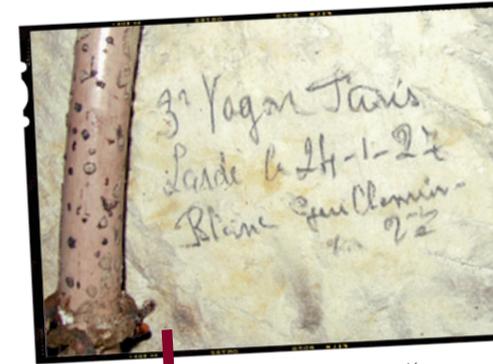
C'est dans cette butte d'affleurements calcaires du Turonien qu'ont été creusées de longue date de remarquables galeries comme celle des caves Simonneau. Pour donner une idée de leur taille, Jean-Mary Couderc signale qu'on y circule aisément en voiture, « dans un dédale d'entrées, d'arches, de puits et de couloirs ». Le lieu apparaît dans une archive datée de 1699 évoquant une : « ruelle qui va aux caves Simonneau » (le terme « ruelle » désigne un petit chemin et Simonneau est un nom de famille attesté depuis le XVI<sup>e</sup> siècle). Le hameau nommé Les Roches, au nord des Picasses, témoigne lui aussi de la présence de caves anciennes. Quant à la rue Cinq



Extrait du cadastre napoléonien mentionnant le Clos des Picasses et Les Picasses.



Exemple de graffiti dans une cave située sous les Picasses (dessin Gaston Rouzier).



Autre exemple de graffiti. « Lardé » : fait référence à l'introduction de morceaux de champignons dans le compost utilisé pour sa culture.

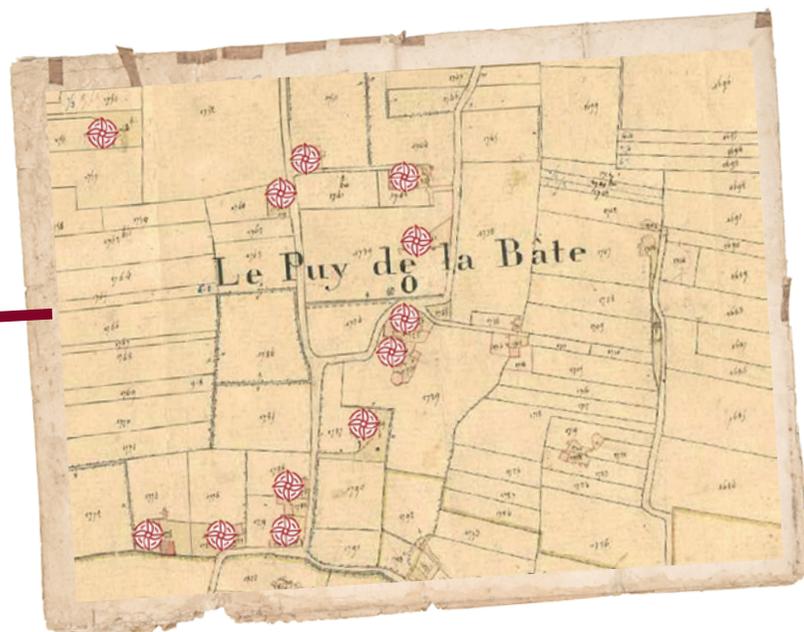
Pères, c'est une ancienne « rue des Saints-Pères », nom qui pourrait être dû – comme c'est le cas aux Saints-Pères de Saint-Avertin – à la présence d'un petit couvent de religieux à cet endroit. Faut-il y voir un lien avec la chapelle Saint-Jérôme, près des Coudreaux, ayant appartenu aux Bénédictins de Saint-Florent de Saumur ?

Là encore, le lieu se signale par la présence d'une cave très ancienne, considérée par les archéologues comme un souterrain-refuge. Toutes ces caves, manifestement creusées pour l'exploitation de la pierre, ont connu d'autres usages

au cours des siècles. Certaines ont été des habitations, des refuges, des champignonnières, d'autres des lieux de stockage du vin et de matériel agricole. Les nombreux dessins et inscriptions réalisés sur les parois avec du noir de fumée ou à la mine montrent que la pierre a été exploitée jusqu'à une période récente.



## Origine et histoire du nom



Le Puy de la Bête et ses douze moulins à vent (1840, section A2).

6

Dans l'environnement immédiat des Picasses, les archives révèlent la présence de moulins à vent autrefois. C'était le cas, en particulier, du moulin du Puy de la Bête, sur une butte attestée depuis 1289. Bête (ou *baste*) désignait en ancien français une tour de guet, et le mot est présent dans quelques noms de lieux de la région. D'autres moulins à vent, signalés comme « ruinés » par la carte de Cassini au XVIII<sup>e</sup> siècle, étaient installés au sud de la parcelle, au lieu-dit Les Moulins de Beau-Puy, ou Beau-puy. En 1657, l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Beaumont fait état de l'activité de ces moulins

à vent et de la culture de la vigne. Il en subsiste un, nommé plus couramment « Tour à Plouzeau », qui a perdu son toit depuis plus d'un siècle et qui constitue le dernier vestige de moulin de type cavier à Beaumont-en-Véron.

En regardant de près la carte de Cassini, on constate qu'un symbole de la justice féodale figure dans la parcelle nommée Les Picasses. Il s'agit d'un dessin de losange prolongé par 3 piliers et surmonté de la mention « justice ». La présence de ces piliers de justice nous est d'ailleurs confirmée par le cadastre napoléonien :

une parcelle voisine, aujourd'hui englobée dans Les Picasses, se nommait en effet Les Piliers. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Louis de Vallory déclare qu'à cause de sa seigneurie de Destilly, il a « droit de haute et basse justice sur les prés et communs, tant de Savigny et d'Avoine que de Saint-Louand et de Beaumont étant enclavés » (AD 37, E suppl. 226).

La carte de Cassini permet également de constater que le principal secteur viticole s'étendait de Beaumont-en-Véron jusqu'à Saint-Louand. Mais les traces de cette activité dans l'environnement des Picasses sont également nombreuses. En témoignent les nombreuses mentions de

Carte de Cassini – feuille Chinon, XVIII<sup>e</sup> siècle.



pièces de vignes dans les archives relatives à la rue Cinq Pères, aux caves Simonneau, à la Croix-Bazouille, ce que confirme la présence de « clos », celui des Picasses et le Clos Bourgeois. Plus globalement, sur ces terres qui dépendaient du fief de Détéilly (ou Destilly), on estime à environ 6 hectares la surface plantée en vignes au XV<sup>e</sup> siècle.

7

### Les Picasses, origine du nom

Le cadastre napoléonien distingue encore deux parcelles de ce nom à Beaumont-en-Véron : Les Picasses et Le Clos des Picasses. Ce vocable, plutôt rare en Touraine, désigne toujours des parcelles : Les Picasses à Manthelan (au bord de l'Échandon, près de Cheverbe),

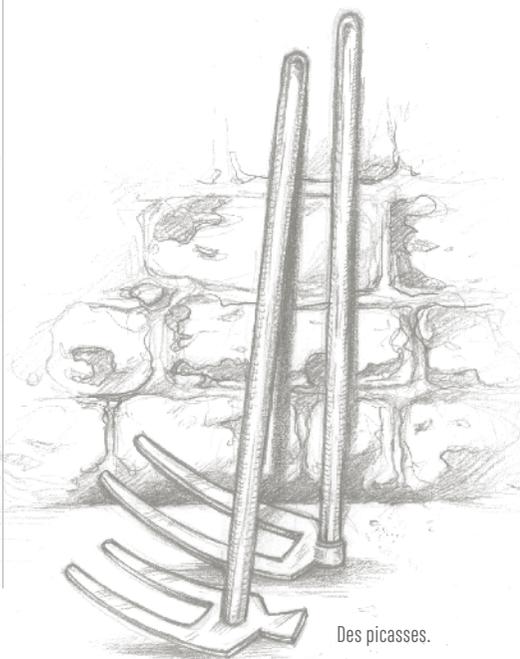
La Picasse à Reignac-sur-Indre, Perruche Picasse à Courçay. Dans l'Indre, une parcelle de Saint-Août, en lisière de la forêt de Chœurs, se nomme également Les Picasses. Il faut ajouter la variante Pigache, nom d'une autre parcelle à Lunay, dans le Loir-et-Cher. Dans son *Dictionnaire de*

## Origine et histoire du nom

l'ancienne langue française, Frédéric Godefroy donne à l'ancien français *picace* (ou *pigasse*) le sens de « hoyau, pic », avec une citation du XV<sup>e</sup> siècle qui le situe dans le contexte de la culture de la vigne : « Une picasse dont iceulx compaignons avoient plaié [= meurtri] la vigne » (tome IV, p. 141). On retrouve ce terme dans diverses régions : l'ancien provençal *picassa* signifie « hache, cognée » ; dans le sud-ouest, *picasso* et *pigasso* ont le même sens ; enfin, dans le Doubs, *pi-gasser* est utilisé au sens de « piocher ». Par conséquent, *picasse* fait partie de cette riche famille des mots formés d'après *pic*, et parmi lesquels on trouve notamment de nombreux outils agricoles.

Les toponymistes font souvent le rapprochement entre les noms d'outils et la forme des parcelles. Lorsqu'il étudiait les noms de type Pigasse ou Picasse dans les Ardennes, Michel Tamine estimait que ce type d'outil « se prête bien à la désignation de parcelles en pointe ». L'hypothèse est d'autant plus séduisante que dans la région, les noms de parcelles désignés par ressemblance avec la forme d'un objet ou d'un outil sont assez fréquents (herse, corne, truelle, mouchoir, fuseau, marteau...). Cependant, la forme « en pointe » n'est aucunement caractéristique des parcelles nommées La Picasse

ou Les Picasses. Elles semblent en revanche pour la plupart désigner des terrains pierreux, et se situent parfois dans un contexte de défrichements : c'est le cas des Picasses à Manthelan et de La Picasse à Reignac-sur-Indre. Le nom même de Perruche Picasse donné à une parcelle de Courçay est assez significatif : l'outil s'associe ici à une terre pierreuse, « perrucheuse » pour reprendre un terme encore souvent employé dans la région.



Des picasses.



## La picasse, outil de vigneron

Mais qu'est-ce qu'une *picasse* ? Quelles étaient sa forme et son usage ? Le mot a disparu du vocabulaire rural, mais peut-on tenter de préciser la nature de cet outil ? L'iconographie médiévale nous offre une grande diversité d'outils utilisés par les vignerons, dépendant à la fois de la tradition, de la nature du sol (terrain pierreux, argileux ou sablonneux), de son degré de dureté : on trouvera des bêches, des houes, des houes à deux dents (ou *bigot*), des pics, etc. Comme son nom l'indique, la picasse est de la famille des pics, et était probablement utilisée pour préparer le terrain, retourner le sol en profondeur et supprimer les racines qui l'encombraient. Ce travail de préparation du sol est d'ailleurs représenté dans une marge des *Heures de Laval*, ouvrage enluminé par Jean Colombe (1430-1493) en son atelier tourangeau ou berruyer vers 1475. On y voit trois hommes défonçant un champ à l'aide de pics et un quatrième

plantant les premiers ceps (voir l'illustration ci-dessus). Cette représentation, croisée avec la citation d'une picasse destinée à travailler la vigne au XV<sup>e</sup> siècle, est un bon indice de l'emploi de cet outil dans le contexte viticole. Pierre Acier estime que ces houes, existant avec ou sans crête, ont été utilisées par les paysans locaux jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ; plusieurs modèles sont d'ailleurs conservés par l'Écomusée du Véron.

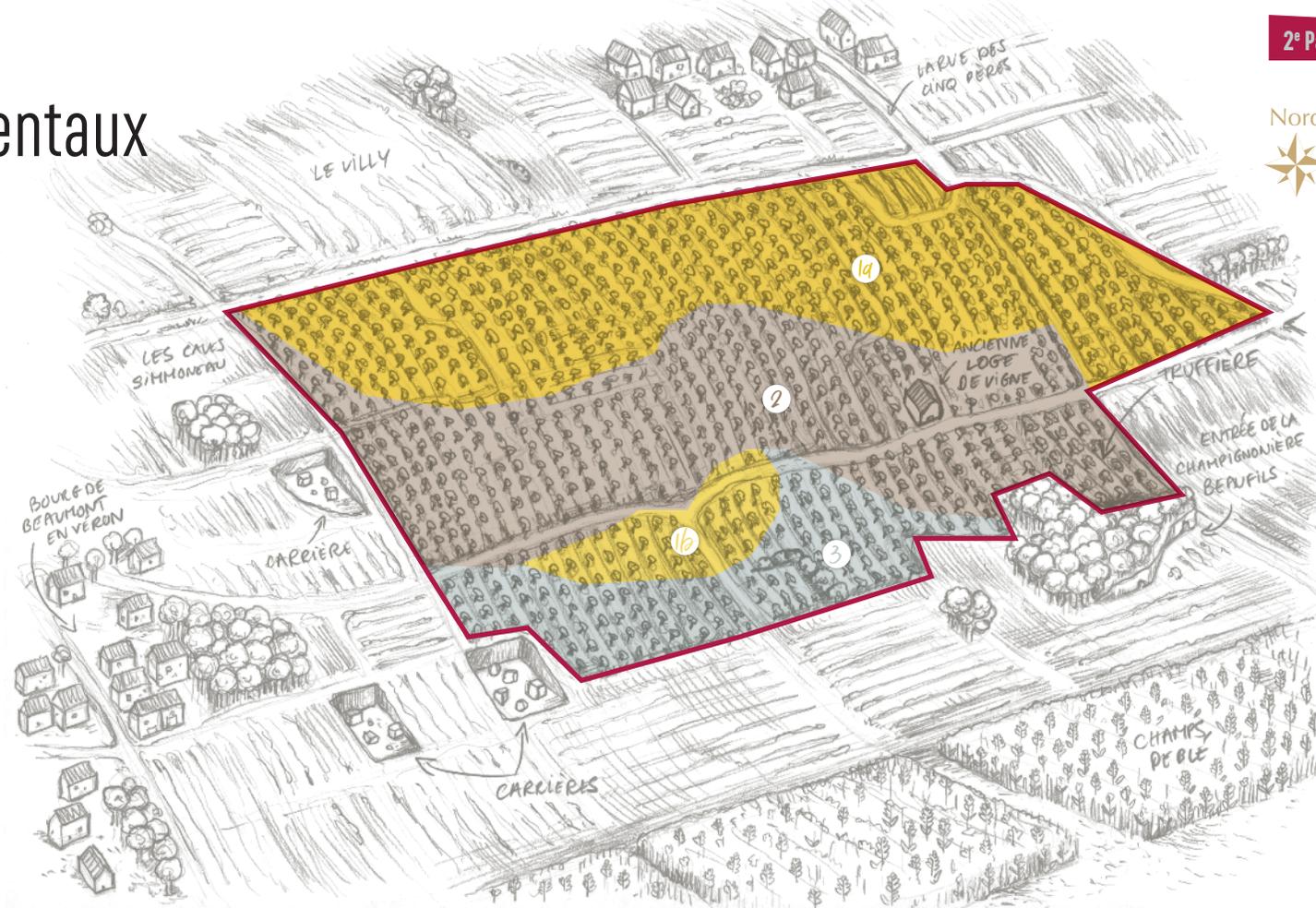
Mais les motivations qui ont conduit à nommer cette parcelle « Les Picasses » sont peut-être plus complexes. En effet, une terre destinée à la vigne où l'on emploie les picasses est une terre dure, pierreuse. Utiliser le nom d'un tel outil pour nommer une parcelle revient à considérer celle-ci comme une terre ingrate, nécessitant un travail long et pénible. Par conséquent, Les Picasses appartiendrait à cette famille de noms de lieux qualifiant une terre difficile à travailler.

# Facteurs environnementaux

## Caractéristiques topographiques et climatiques

Les Picasses, à Beaumont-en-Véron, appartiennent à l'unité paysagère des « Puy du Chinonais ». Ce secteur très original se présente sous forme d'un plateau très chahuté : des petites collines (les puy) y surmontent des vallées sèches bien prononcées. La strate du Turonien supérieur dans ses faciès sableux, crayeux et gréseux, très filtrante, a modelé ce paysage de légers dômes et de petites vallées.

Ce lieu-dit est situé entre 50 et 65 mètres d'altitude, sur un « puy » en position sommitale bordé d'une légère pente d'orientation sud. L'ouverture de paysage est complète et bénéficie en conséquence d'une ventilation et d'un ensoleillement remarquables. Les pédoclimats de ce lieu-dit sont excellents dans ce contexte et très profitables à la viticulture.



1a Tuffeau jaune "Millarges argileuses, faluns gras"

1b Tuffeau jaune crayeux "Aubuis jaunes" ② Millarges ③ Tuffeau blanc

## Caractéristiques géo-pédologiques

Ce lieu-dit repose sur les formations sédimentaires carbonatées\* du Bassin Parisien de l'ère du Mésozoïque (secondaire), période du Crétacé, étages du Turonien supérieur et Turonien moyen (de -92 à -88 millions d'années environ).

Trois UTB (Unités de Terroir de Base) différentes à dominante calcaire coexistent.

### 1- Tuffeau jaune :

En bordure du plateau, côté nord, reposent des formations géologiques du

Turonien supérieur bien identifiées sur le tuffeau avec deux faciès distincts :

- le tuffeau jaune, gréseux coquillier, appelé localement « Millarges argileuses, Faluns gras ».
- le tuffeau jaune crayeux à passées blanches (localement appelé « Aubuis jaune »).

### Caractéristiques viticoles de ce sol :

- Sols peu profonds en milieu roche (apparition de la roche calcaire à faible profondeur, c'est-à-dire à moins de 60 cm

qui présentent un profil caillouteux, une texture limono-sableuse à limono-argilo-sableuse.

- Une alimentation hydrique régulée par la forte porosité du matériau géologique favorable à un enracinement profond.
- Ces terrains sont très drainants.
- Les potentiels de vigueur et de précocité se situent dans la moyenne.
- Une sensibilité à l'érosion marquée.
- Très sensibles à la chlorose ferrique\* si le matériel végétal n'est pas adapté à la

présence de calcaire actif à faible profondeur.

### 2- Millarges :

Au centre du puy, vers 60 mètres d'altitude environ, le milieu géo-pédologique est représenté par un sol carbonaté profond, de texture très sableuse (sablo-limoneuse à sablo-argileuse) constitué de sables calcaires à aspects faluniers\* (localement appelés « Millarges grossières ») alternant avec des sables quartzueux glauconieux,

## Facteurs environnementaux

non calcaires, (appelés quant à eux « Mil-larges sèches »). Dans la partie ouest du lieu-dit, les sols sont plus profonds car issus de l'altération de sables calcaires à aspect faluniers, ou de sables calcaires quartzeux et glauconieux. Le matériau parental du sol apparaît entre 70 et 120 cm de texture sableuse dominante (sablo-limoneuse à sablo-argileuse), avec un bon drainage, sans contrainte particulière à l'enracinement. La réserve en eau assez importante est plus forte ce qui induit des potentialités viticoles de plus forte vigueur et de précocité dans la moyenne, en comparaison aux mêmes UTB en milieu roche. Le risque de chlorose ferrique demeure moyen et varie selon la profondeur d'apparition du substrat calcaire.

**Caractéristiques viticoles de ce sol :**

- La profondeur d'enracinement est variable car soumise localement à des blocages sur dalles de grès calcaires.
- La contrainte à l'enracinement peut s'avérer relativement importante du fait de la texture sableuse très séchante.
- Le drainage est très bon car le sol est filtrant et séchant.
- Une réserve en eau plutôt faible et un risque de stress hydrique accru en période estivale.
- Le risque de chlorose ferrique élevé.
- La vigueur est moyenne et le potentiel de précocité au débourrement est fort.

- Ce type de terrain sableux demeure très sensible à l'érosion.

**3- Tuffeau blanc :**

En bordure du plateau, côté sud, à une altitude comprise entre 45 et 55 mètres, le milieu géo-pédologique est représenté par un sol carbonaté mince, caillouteux, de texture limono-argilo-sableuse reposant sur des craies micacées et peu glauconieuses du Turonien moyen (localement appelées « Tufs »).

**Caractéristiques viticoles de ce sol :**

- Risque de chlorose ferrique fort dû à l'apparition à faible profondeur de ces craies.
- La « tendreté » de ces roches permet un enracinement profond sans contrainte.
- Une alimentation hydrique tamponnée\*, non excédentaire, sans risque de stress hydrique important.
- Ces terrains sont généralement très drainants.
- Potentiels de vigueur et de précocité qui se situent dans la moyenne.
- Une sensibilité à l'érosion relativement importante.

Le potentiel du terroir de ce lieu-dit est jugé « élevé », c'est-à-dire qu'il correspond à un terroir de haute valeur viticole, qui permet de produire tous types de vins sans contrainte physique majeure.

**\* Lexique**

- **Alimentation hydrique tamponnée :** qualifie un sol dont la dynamique de restitution de l'eau s'apparente à celle d'un buvard.
- **Carbonaté :** qualifie une roche constituée principalement de carbonate, exemples de roches carbonatées : le calcaire ; la craie...
- **Chlorose ferrique :** maladie des plantes due à une carence en fer.
- **Falunier :** le falun est un dépôt sédimentaire marin.

## Facteurs humains

**Histoire agricole du lieu : de la polyculture à la vigne**

Dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, au moins, la vigne est en partie présente sur le lieu-dit, ce dont témoigne une déclaration du seigneur de Destilly datée de 1508 et évoquant la « vendange [des] vignes du domaine de ma dite châtelainie qui sont au lieu appelé la Rue Saints-Pères ».

Lorsque les premières cartes de la région sont établies, on trouve parfois la vigne mentionnée seule (comme au Clos des Picasses, un temps délimité par un mur, qui fait l'objet d'un poème repris plus loin) mais le plus souvent sur des parcelles mêlant « terres et vignes », sans plus de précision.

Les Picasses figurent sur l'aire d'appellation de l'AOP Chinon depuis sa reconnaissance en 1937, ce dont témoigne l'Atlas de la France vinicole édité par

Louis Larmat juste après 1945. Mais ce n'était pas qu'une terre de vin. Aux dires des plus anciens vignerons interrogés, évoquant l'après Seconde Guerre mondiale, le territoire produisait des asperges en abondance. La coopérative du Véron, forte de 350 adhérents, pouvait en collecter jusqu'à 11 tonnes tous les deux jours. Elles étaient expédiées à Paris ou servaient à la production des conserveries voisines (la plus connue étant Joubert, à Avoine). On cultivait aussi des céréales, des haricots verts, des noix ou des amandes. Il y avait aussi un peu d'élevage bovin. Le vin n'était alors qu'un complément de revenus pour beaucoup de cultivateurs. Il était vendu à la pièce, la mise en bouteilles n'ayant commencé que vers 1960. Cependant, deux ans plus tôt, un normalien auteur d'une monographie sur le vignoble de Chinon présentait « Les Picasses » comme le lieu-dit le plus renommé des huit crus de Beaumont-en-Véron, à égalité avec la Roche-Honneur.

Le lieu-dit en bonne place sur les menus de mariage de la famille Chateau en 1941 (archives privées de Bernard Chateau).



## Facteurs humains

Dans les années 1960, les Picasses tombent en désuétude par manque d'ouvriers agricoles partis travailler dans la centrale nucléaire tout juste installée dans la commune voisine d'Avoine. Il a fallu attendre les années 1970-1980 pour que les vigneronnes et les vignerons du Véron et d'autres villages réinvestissent les Picasses. En effet, la butte des Picasses possède des qualités microclimatiques : elle est surélevée par rapport aux parcelles voisines et située sur une zone peu gélive, favorable aux bonnes maturités des raisins.

## Quand Les Picasses devient une cuvée parcellaire

Sous l'influence de Jacques Puisais, célèbre œnologue humaniste chinonais, certains vigneronnes et vignerons ont mentionné le nom du lieu-dit sur leur étiquette. La première étiquette mentionnant « Les Picasses »



qu'il nous ait été donné de voir date du millésime 1983. Au fil du temps, les Picasses est devenu un lieu-dit réputé qui a pu attirer des vigneronnes et des vignerons extérieurs, venus par exemple du vignoble voisin de Bourgueil. Des acquisitions et fusions eurent notamment lieu grâce à des mariages.

## La vigne aujourd'hui

Tout le lieu-dit des Picasses est couvert de vignes de nos jours. Si les habitants rencontrés ont témoigné d'une ancienne présence de grolleau et de « faux cépages », c'est-à-dire d'hybrides, qui ont été arrachés progressivement, le vignoble actuel est planté de 20,80 hectares dont 19,30 ha en cabernet franc, et 1,50 ha en chenin. Les vignes de cabernet franc et de chenin les plus âgées en place ont été plantées avant les années 1950.

En 2016, afin de regrouper et de rendre cohérent le terroir des Picasses, le syndicat des vins de Chinon a demandé à la mairie de Beaumont-en-Véron de modifier le cadastre, d'intégrer les lieux-dits « L'Alysier », « Les Perrés Souris » et de restreindre « Le Clos Bourgeois ». La demande vigneronne a été examinée et validée par le conseil municipal. Ce lieu-dit recouvre désormais un terroir singulier et fédérateur.



Caricature de Jacques Puisais  
Source : AD37, 146FI01077



Jacques Puisais (à gauche) avec notamment Olga Raffault.

## Les vigneronnes, les vigneronnes et les vins des Picasses

Aujourd'hui, 17 domaines exploitent au moins une parcelle de ce lieu-dit : Domaine Olga Raffault, Fabrice Dudognon, Bertrand Fourcheaigu, Vincent Naulet, Domaine de l'Abbaye, Domaine des Géleries, Château de Coulaïne, Domaine Jean-Maurice Raffault, Vignobles du Paradis, Domaine de la Massonnière, Jean-Michel Vacher, Yvon Blandin, Julien Raffault, Corinne et Philippe Meslet, Bruno Rouiller, Domaine des Frères et Wilfrid Rousse. 8 vigneronnes revendiquent en 2023 le lieu-dit sur leurs étiquettes.

## L'originalité des vins selon les vigneronnes et les vigneronnes

La mémoire des lieux est présente lors de certaines dégustations. La présence ancienne d'amandiers et de noyers, évoquée par les habitants, aurait-elle de l'influence sur le vin ? Pour les Chinon rouges, les vigneronnes Rodolphe Raffault et Wilfrid Rousse s'accordent à dire que les cuvées des Picasses renvoient parfois à un goût de fruits secs. Le vin présente un caractère d'amande, re-

marqué depuis les premières cuvées parcellaires, dans les années 1980.

C'est un vin « qu'on goûte d'abord avec les yeux », résume Jean Raffault avec le sens de la formule. Il est généralement d'une jolie couleur foncée et soutenue. Certains vigneronnes estiment que c'est un excellent vin de garde, il ne demande qu'à s'épanouir dans le temps.

Matthieu Baudry raconte d'ailleurs son expérience de dégustation de vieux vins issus des Picasses, appartenant à la famille Beugnet. Il se souvient d'une belle bouteille soufflée de 1934, d'un 1942 délicieux (impressionnant de jeunesse et de fraîcheur), ou encore d'un excellent 1947.

Le Chinon blanc sur les Picasses atteint une belle maturité et possède une minéralité très intéressante. Il offre des caractéristiques aromatiques de miel, d'agrumes complexes et parfois même d'abricot.



## Facteurs humains

## Le Clos des Picasses : un lieu inspirant pour le poète

L'auteur local A. Landry, instituteur de métier, dans un livre publié en 1947, rend hommage au lieu à travers ces quelques strophes intitulées « Ma vigne » :

« Je suis un très vieux clos tout auprès de Chinon  
Rabelais y venait au sortir de la messe  
Pour emplir son pichet au douzil du poinçon  
En devisant joyeux avec la mère abbesse

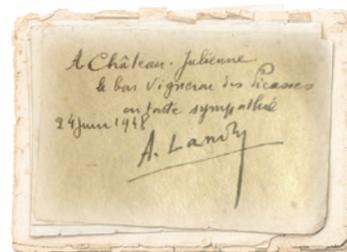
Ce clos dont peu de fois l'histoire fit mention  
Est la Terre chez nous qu'on nomme les Picasses  
Le bon Pantagruel pour faire dévotion  
S'asseyait en ce lieu pour y manger des fouasses

Les ceps de ce terroir sont pères des raisins  
D'où sort en bouillonnant la liqueur délectable  
Le Berton savoureux moelleux Roi des vins  
Le plaisir du gourmet et l'honneur de la table

Berton fleur du Soleil que boivent les anciens  
Après l'avoir des yeux lentement caressée  
Je te salue ô vin le meilleur de tous biens  
Qui fait battre les cœurs et mûrir la pensée

Fils de Pantagruel, Enfants de Rabelais  
Dans la cave profonde où dorment les bouteilles  
Savourons le Berton du pays Chinonnais  
Qui fait le cerveau libre et les lèvres vermeilles. »

L'écrivain en a d'ailleurs dédié un exemplaire en 1948 à « Château-Julienne, le bon vigneron des Picasses » :



Pour la petite histoire, cet instituteur possédait 1 arpent (0,34 ares) de vigne sur Les Picasses, d'où le titre « ma vigne ». C'est Charles Gustave Chateau qui lui acheta dans les années 1940 et qui se rendit propriétaire d'autres petits morceaux des Picasses par la suite.

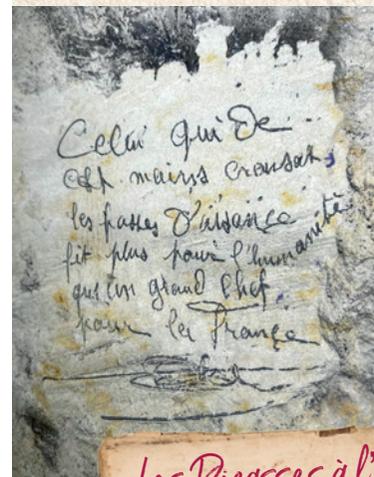
De gauche à droite : Pierre Dhoye, Jean-Michel Vacher, Fabrice Dudognon, Frédéric Delalande, Cyril Delande, Rodolphe Raffault, Wilfrid Rousse, Éric Cledat de la Vigerie, Bertrand Fourcheaigu, Julien Raffault, Jean de Bonnaventure, Arnaud Cledat de la Vigerie, Henri Bruneau, Vincent Naulet et Victor Rousse.



## Quelques anecdotes relevées au sujet des Picasses

## Carrier philosophe

Transcription d'un graffiti présent dans une des caves sous les Picasses : « Celui qui de ses mains creusa les fosses d'aisance, fit plus pour l'humanité qu'un grand chef pour la France ».

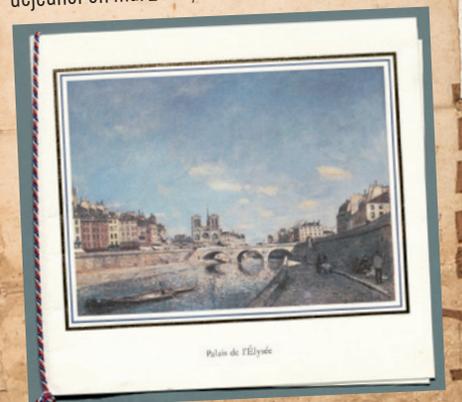


## La DCA des Picasses

Un cultivateur, alors qu'il travaillait la terre, aux Picasses, vers 1950, a découvert une caisse vide de munitions enterrée. Le sort lui rappelait que les Allemands avaient installé une mitrailleuse pour contrôler le pont de Port-Boulet, et sûrement la voie ferrée aussi. C'était un point culminant stratégique.

## Les Picasses à l'Élysée

Une bouteille du millésime 1990, provenant du domaine Olga Raffault, fut servie lors d'un déjeuner en mai 2000, au Palais de l'Élysée.



## Gels rares mais violents

En 1957, Bernard Chateau se souvient des efforts familiaux, en pleine nuit, pour tenter de réchauffer la vigne, puis de son père annonçant qu'il n'obtiendrait que deux barriques de vin au lieu de 100.

## Un cheval-taxi vers les Picasses !

Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, le cheval d'un cultivateur local était capable de se rendre tout seul aux Picasses, car depuis la maison, c'était la seule parcelle de vigne dont la famille disposait dans la direction de Beaumont-en-Véron. L'animal a ainsi conduit la jeune épouse du vigneron sur la bonne parcelle, alors qu'elle ne savait pas le guider.

## Facteurs humains

## Quelques anecdotes relevées au sujet des Picasses

## Loges de vigne

De même que plusieurs moulins étaient autrefois présents sur les Picasses, plusieurs vigneronnes évoquent au moins deux vieilles loges de vigne établies sur ce terroir, et regrettent qu'elles ne subsistent actuellement qu'à l'état de vestiges. Elles étaient caractéristiques des cabanes de ce type, avec une partie stockage, et une partie pièce de vie avec une cheminée.

18

## Des cavités remarquables

Sous les Picasses, sur le versant sud, il existe de nombreuses caves au volumes impressionnants. Des champignonnières étaient d'ailleurs actives jusque dans les années 1980, environ. Les vigneronnes et les vigneronnes, eux, y stockaient les millésimes importants, comme ceux de la naissance des enfants. Des spécialistes des chauves-souris viennent aussi y observer ces animaux.

## Fruits du soleil

Vincent Naulet se souvient des figuiers et des pêchers de vigne autrefois présents entre les rangs de vigne. La présence remarquable de ces arbres fruitiers tend à témoigner du très bon ensoleillement de ces parcelles. Le figuier existe d'ailleurs toujours.

## Les outils se cassent aux Picasses !

Comme un clin d'œil au nom du lieu-dit, et surtout à son sol très caillouteux sur la pente sud, Jean de Bonnaventure précise que c'est l'endroit de son vignoble qui lui a brisé le plus de matériel...

## Les vignes du docteur Schtein

Actes à l'appui, Jean Raffault se souvient que ses parents ont racheté des vignes à leur médecin de famille dans les années 1970. Ce dernier, en contrepartie des soins qu'il prodiguait, s'était fait payer en parcelles de vignes et en possédait plusieurs dans la région ! D'autres paiements en nature, plus conventionnels, avec des pommes ou du vin directement, pouvaient se pratiquer également.

## Bibliographie

## Ouvrages

Albert Guy, *Le Vignoble Chinonais : monographie*, mémoire d'élève-maître de 4<sup>e</sup> année à l'École Normale de Tours (dir. Buchoux), 1958.

Blanchet Suzanne, *Les vins du Val de Loire, Pays nantais. Anjou. Saumur. Touraine*, Meilhan-sur-Garonne, Jesna, 1982.

Couderc Jean-Mary, *La Touraine insolite*, tome 2, Chambray-lès-Tours, C.L.D., 1990.

Gendron Stéphane, *L'origine des noms de lieux de l'Indre-et-Loire. Communes et anciennes paroisses*, Chemillé-sur-Indrois, Hugues de Chivré, 2012 ; « Toponymie du Véron, suite, Milieu naturel et activités humaines », *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, Tome X (3), 1999, p. 257-278.

Godefroy Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle*, 9 volumes, 1891-1902.

Landry A., *Mon tour de France*, Paris, I.F.C., 1947.

Larmat Louis, *Atlas de la France vinicole, volume V : Les vins des coteaux de la Loire*, Paris, L. Larmat, 1946.

Leturcq Samuel, « Vin en Chinonais. Une longue histoire de 2000 ans », *Bulletin de la Société des amis du Vieux Chinon*, 2021, Tome XII (5), p. 669-692.

## Sources

Archives issues du programme VIntAss (2015-2018) dirigé par le professeur Thibaut Boulay à l'Université de Tours (recherches effectuées par Laurie Caslot).

Archives départementales d'Indre-et-Loire, E suppl. 226, Archives civiles antérieures à 1792 (arrondissement de Chinon).

Archives départementales d'Indre-et-Loire, 146Fi01077, Caricature de Jacques Puisais

par Maurice Tournade (non datée, sous Licence CC BY-NC-ND).

Bibliothèque municipale de Dijon, Collection de menus, Déjeuner du mercredi 17 mai 2000 à l'Élysée, GOMEZ M IV 6.

Résumé des recherches sur la vigne en pays de Véron d'après les archives de Pierre Acier.

Archives privées de la Famille Chateau.

## Cartes

Cadastre napoléonien et matrices cadastrales (1840, section A2) conservés aux archives départementales d'Indre-et-Loire.

Carte de Cassini (XVIII<sup>e</sup> siècle).

## Remerciements

Les vigneronnes et les vigneronnes de Chinon remercient les différents auteurs et autrices de cette monographie.

**Stéphane Gendron**, toponymiste et spécialiste de l'anthroponymie, pour l'écriture de la partie origine et histoire du nom ainsi que pour sa grande contribution au reste de l'ouvrage.

**Dominique Rioux** et **Sam Schrock**, à l'Institut Français de la Vigne et du Vin, Cartographie et caractérisation des Terroirs viticoles, pour l'écriture de la majeure partie des facteurs environnementaux.

**Nicolas Raduget**, historien, pour la relecture et l'harmonisation des parties de l'ouvrage, et l'écriture de la majeure partie des facteurs humains.

**Les habitants de Beaumont-en-Véron** pour les anecdotes qu'ils ont partagées avec nous.

**Matthieu Baudry** et **l'ensemble des vigneronnes et des vigneronnes du lieu-dit « Les Picasses »**, pour leur contribution à l'écriture de la partie facteurs environnementaux et facteurs humains.

**Emmanuelle Schlienger**, directrice du Syndicat des vins de Chinon, coordinatrice de l'ouvrage.

**Hervé Poudret** et **Mikel Garnier-Tuau**, graphistes, pour les illustrations et la mise en page.

# LES PICASSES

Le lieu-dit Les Picasses, parcelle viticole de Beaumont-en-Véron, s'inscrit dans l'aire de l'Appellation d'Origine Protégée Chinon. Chacun reconnaît l'originalité de ses vins, mais que sait-on de l'origine de ce nom ?

Quelle est son histoire à l'échelle locale ? Comment les hommes et les femmes ont-ils tiré parti du sol de ces terres au fort potentiel viticole ? C'est à ces questions que répond cette monographie à la fois riche, vivante et illustrée.



© AJS7, 146, Fraib77

CHINON<sup>AOP</sup>

Syndicat des vins de Chinon  
Impasse des Caves Painctes • 37500 CHINON  
Tél : 02 47 93 30 44 • [www.chinon.com](http://www.chinon.com)  
E-mail : [vins@chinon.com](mailto:vins@chinon.com)



VINS DE  
**Loire**